

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
D'ANTOINE-LABELLE

# AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régional de comté d'Antoine-Labelle qu'il a été convenu par le conseil que

- La séance du mardi 26 juin 2018 aura lieu à 10 h 30, à la salle Arc-en-Ciel, située au 22 chemin de l'Arc-en-Ciel, Notre-Dame-de-Pontmain (Québec), J0W 1S0 (MRC-CC-12725-11-17)
- La séance du mardi 28 août 2018 aura lieu à 10 h 30, au Centre de Loisirs de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, situé au 15, chemin Ruisseau-Serpent, Notre-Dame-du-Laus (Québec), J0X 2M0 (MRC-CC-12778-01-18)

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.1 du *Code municipal du Québec*.

Donné à Mont-Laurier ce 28<sup>e</sup> jour du mois de février 2018.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Me Mylène Mayer